



République Tunisienne
Ministère des Affaires Sociales

Le Centre de Recherches et d'Etudes Sociales

organise en partenariat avec

L'UNICEF

un atelier de réflexion sur le thème :

**“ Investir dans l'enfance
pour une meilleure équité „**

Note conceptuelle



Centre de Recherches et d'Etudes Sociales
مركز البحوث والدراسات الاجتماعية

Tunis, 24 et 25 mai 2016



Note Conceptuelle

- *L'investissement dans l'enfance constitue un investissement dans un avenir meilleur capable de créer les conditions nécessaires de briser le cercle vicieux de la transmission intergénérationnelle.*
- *Les conditions initiales dans lesquelles grandit l'enfant influencent largement ses capacités d'accumuler un capital humain favorisant son intégration économique et sociale.*

Contexte :

La Tunisie connaît aujourd'hui une phase de transition démocratique où la recherche d'un nouveau schéma de développement fait l'objet d'un large consensus. Celui-ci doit permettre, à moyen terme, un meilleur partage des richesses, une baisse des inégalités de revenus et des disparités régionales et une meilleure prise en compte de la question d'équité afin de réduire les exclusions et les privations dont souffrent particulièrement les enfants.

A cet effet, une note d'orientation stratégique sur la réforme de la protection sociale intitulée « *Vers la mise en place d'un socle national de protection sociale* » a

été préparée par le Centre de Recherches et d'Etudes Sociales (CRES), avec l'appui de l'UNICEF, dont les grandes lignes ont été intégrées dans la note d'orientation du Plan de développement (2016-2020).

Ainsi, la nouvelle politique de développement devrait réunir les conditions nécessaires aux différents groupes de la population, en particulier tous les enfants, filles et garçons, afin qu'ils puissent développer leurs potentiels, améliorer leurs compétences et accumuler sur le moyen et le long terme un capital humain compétitif, leur permettant de s'engager dans des activités productives à forte valeur ajoutée dans le secteur formel.

Investir dans tous les enfants permet de renforcer l'équité, la cohésion sociale et de promouvoir une société inclusive, offrant de réelles opportunités à tous pour participer effectivement au développement économique et social du pays.

La pauvreté des enfants se définit comme un ensemble de privations qui constituent autant de facteurs qui jouent un rôle important sur le développement physique, mental et émotionnel de l'enfant.

Les enfants vivant dans la pauvreté sont privés de nutrition, d'eau et d'installations sanitaires, d'accès aux services de santé de base, au logement, à l'éducation, à la participation et à la protection. Bien qu'un manque sévère de biens et de services nuise à tout être humain, c'est pour les enfants que cela représente la pire menace et le mal le plus grand, en les rendant incapables de jouir de leurs droits, d'atteindre leur plein potentiel et de participer à la société comme membres à part entière.

La pauvreté dans ses différentes dimensions réduit significativement les chances de survie et de développement de tous les enfants et altèrent leurs capacités de saisir les opportunités économiques et sociales et professionnelles qui lui s'offriraient à l'âge adulte.

Le cercle vicieux de la pauvreté commence souvent par la pauvreté infantile qui nourrit

la pauvreté dans son sens le plus large et qui est responsable en grande partie de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté du fait d'un certain déterminisme social.

Pour cela, *investir efficacement dans les générations futures constitue une condition essentielle afin de mettre la Tunisie sur une voie favorisant le développement démocratique, inclusif, équitable* et dépassant une vision restrictive basée essentiellement sur la croissance économique.

Bien que les délais entre le moment où les investissements sont réalisés et les avantages sentis par la société soient assez importants, les bénéfices de ces investissements dépassent largement les coûts engagés. Les investissements permettent généralement de faciliter le développement cognitif et physique des enfants, d'améliorer leurs performances scolaires, de faciliter leur insertion sur le marché de travail et d'augmenter la productivité dans le long terme.

La question qui se pose à ce stade est de savoir: Quels sont les investissements nécessaires pour assurer un développement équitable et inclusif de tous les enfants tunisiens, filles et garçons ?

Dans ce contexte, le **CRES** se propose d'organiser, avec l'appui de l'**UNICEF**, un atelier de réflexion sur le thème : « *Investir dans l'enfance pour une meilleure équité* ».

L'atelier vise à engager le débat pour :

① Mieux comprendre les problèmes d'inégalités et disparités qui touchent les enfants, filles et garçons en Tunisie notamment dans les régions les plus défavorisées ;

② Sensibiliser davantage et partager avec les différents acteurs économiques et sociaux le bilan de la pauvreté des enfants et l'état des lieux des inégalités: Assurer une meilleure connaissance des politiques et programmes qui soutiennent le plus efficacement les droits des enfants, garçons et filles.

③ Analyser et discuter l'ensemble des programmes et les mesures de protection sociale qui sont disponibles pour l'enfant : Susciter une compréhension plus large des opportunités et des contraintes de ses programmes et mesures.

④ Identifier les lacunes existantes dans les stratégies et politiques socioéconomiques et les goulots d'étranglements existants (y compris au niveau des systèmes de protection sociale). Mieux comprendre, l'origine des disparités observées entre les différents groupes socioéconomiques malgré les investissements relativement importants effectués dans le domaine social.

⑤ Identifier les principaux axes de réforme et proposer des recommandations concrètes d'un programme d'allocations universelles pour l'enfance permettant de garantir de manière effective les droits fondamentaux de tous les enfants.

⑥ Plaider pour que l'enfance occupe une place importante dans les priorités du nouveau plan de développement du pays.

Centre de Recherches et d'Etudes Sociales

5-7 Rue Khartoum, 1002, tunis. La Tunisie
Tel : (216) 71 844 098 Fax : (216) 71 842 322
Site web : www.cres.tn

UNICEF

58 avenue Tahar Ben achour. Mutuelleville
1082, tunis. la Tunisie
Tel : (216) 71 802 700 Fax : (216) 71 793 001
Site web: www.unicef.org.tn

